Documenter le système vigésimal et sa contrepartie décimale (70-80-90) en français et dans les dialectes galloromans

Mathieu Avanzi, André Thibault

▶ **To cite this version:**

Mathieu Avanzi, André Thibault. Documenter le système vigésimal et sa contrepartie décimale (70-80-90) en français et dans les dialectes galloromans. Langages, 2019, Français, dialectes galloromans et di(a)glossie, 215, pp.89-106. 10.3917/lang.215.0089 . hal-02531919v2

HAL Id: hal-02531919

https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02531919v2

Submitted on 4 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mathieu Avanzi
Sorbonne Université & 'Sens, Texte, Informatique, Histoire' (STIH – EA 4509)

André Thibault
Sorbonne Université & 'Sens, Texte, Informatique, Histoire' (STIH – EA 4509)

Documenter le système vigésimal et sa contrepartie décimale (70-80-90) en français et dans les dialectes galloromans

1. INTRODUCTION [1]

En français, comme dans les dialectes galloromans, il existe deux séries de formes concurrentes pour les adjectifs cardinaux 70, 80 et 90, qui relèvent de deux systèmes différents : l'un basé sur 10 (le système décimal, employé en latin, dont relèvent les formes suffixées en *-ante*, comme *septante*, *huitante/octante*, *no(i)nante*) et l'autre basé sur 20 (le système vigésimal, souvent attribué – à tort – à un substrat gaulois [2], dont relèvent des tournures comme *trois-vingt-dix / soixante-dix* [3], *quatre-vingts*, *quatre-vingt-dix*). Sur le plan linguistique, notre connaissance de la répartition des formes décimales et vigésimales en français présente des lacunes (§ 2), alors que la situation dans les dialectes galloromans est à peine documentée (§ 3). Dans cet article, nous voudrions montrer en quoi la comparaison entre le français et les patois est à même de nous éclairer sur la façon dont ces systèmes ont évolué, en diachronie (§ 4).

1. Nous voudrions remercier E. Baiwir et C. Nissile pour avoir mis à notre disposition des données inédites tirées respectivement des fichiers de l'ALW et du GPSR, ainsi que pour leur aide efficace lors de la saisie de ces matériaux.

2. V. notamment Price (1991 : 469) : « it does not seem possible to come to any firm conclusions regarding the origin or origins of the vigesimal forms » ; v. aussi Perrein (2018).

3. La forme *soixante-dix* est hybride : sans être parfaitement décimale comme *septante*, elle n'est pas non plus vigésimale comme son ancienne concurrente *trois-vingt-dix*, sur laquelle elle a probablement été créée par analogie (*contra* Martinet 1971) – raison pour laquelle nous la classons tout de même parmi les formes vigésimales.

2. LES CARDINAUX DÉCIMAUX ET VIGÉSIMAUX EN FRANÇAIS

La distribution des formes décimales en français est entachée de nombreux mythes, relatifs au statut historique des formes décimales pour les uns (§ 2.1), à l'aire géographique de ces formes en synchronie (§ 2.2) pour les autres.

2.1. L'archaïsme supposé des formes décimales

On peut souvent lire dans la lexicographie française – et, en particulier, en lexicographie différentielle francophone – que les formes décimales (notamment *septante*, *octante* et *nonante*) seraient des « archaïsmes » ou des « formes vieillies » en français (cf. notamment *TLFi*, ainsi que DSR pour une synthèse bibliographique).

Pour statuer sur le caractère archaïsant des formes décimales en français, nous avons entrepris de relever toutes les attestations de nos formes cardinales dans la base textuelle *Frantext*. En pratique, nous avons compté le nombre de formes relevant du système décimal (*septante*, *huitante/octante* et *nonante*), le nombre de formes relevant du système vigésimal (*soixante-dix*, *quatre-vingts* et *quatre-vingt-dix*) [4] et calculé leur ratio en fonction des différents siècles [5]. Les résultats de notre recherche peuvent être visualisés sur les graphes de la Figure 1.

La lecture des graphes permet de faire ressortir, tout d'abord, le fait que les formes décimales étaient beaucoup moins fréquentes que leurs contreparties vigésimales dans les textes médiévaux (XI^{e}-XV^{e} s.) : elles représentent en moyenne à peine 10 % du total pour cette période.

De façon surprenante, les formes décimales connaissent un accroissement spectaculaire de leur fréquence relative au XVI^{e} s., devenant approximativement aussi présentes que les formes vigésimales correspondantes (48.7 % pour *se(p)tante* ; 48.8 % pour *nonante*), voire dominantes (67.2% pour *huitante/octante*). Au XVII^{e} s., la plupart des attestations se concentrent au tout début du siècle, pour disparaître graduellement dans les décennies suivantes : alors que le ratio approche les 1/3 pour *septante* et *nonante* (34.5 % en moyenne), il dégringole à 5.7 % pour *huitante/octante*. Notons qu'à partir de cette époque, l'usage des formes décimales semble déjà obéir à des contraintes de genre textuel : les attestations que l'on rencontre se retrouvent surtout dans des textes scientifiques et philosophiques – souvent des traductions du latin, comme le soulignait Vaugelas :

> *Septante*, n'est François, qu'en un certain lieu où il est consacré, qui est quand on dit *la traduction des Septante*, ou les *Septante Interpretes*, ou simplement *les Septante*, qui n'est qu'une mesme chose. Hors de là il faut tousjours dire *soixante-dix*, tout de mesme

4. En portant bien sûr une attention particulière aux variantes graphiques de l'ancienne langue.

5. Compte tenu du faible nombre de textes pour la période médiévale (XI^{e}-XV^{e} s.), nous avons considéré cette période comme un seul bloc « Moyen Âge » (MA dans nos figures).

que l'on dit *quatre-vingts*, & non pas *octante*, & *quatre-vingts-dix*, & non pas *nonante*. (Vaugelas, 1649 : 420)

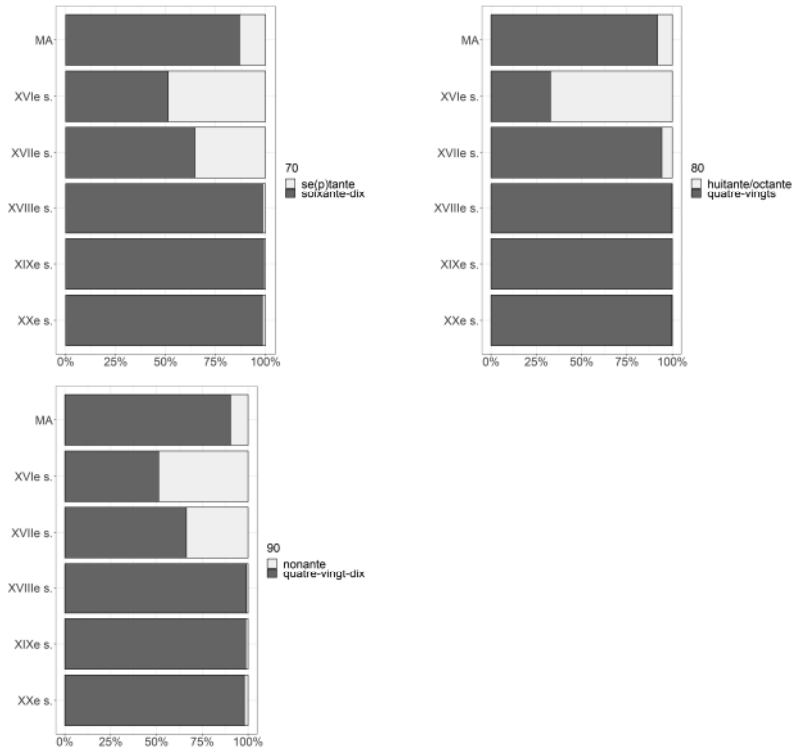

Figure 1 : Concurrence entre formes décimales (en gris clair) et formes vigésimales (en gris foncé) d'après *Frantext* pour les cardinaux 70 (en haut à gauche), 80 (en haut à droite) et 90 (en bas)

Elles ne semblent pas être enracinées dans l'usage populaire, comme le suggèrent les commentaires de J. Palsgrave :

> Nota [*sic*] also that, all be it the voulgar people use never, *septante, octante* and *nonante*, as I shall herafter playnly declare, ye that the lerned men use them [...]: *Dix ans ou vingt, trente ou quarante, Cinquante, soixante ou septante, Voire octante, nonante ou cent*. [...] Here foloweth wherin the voulgar people, marchaunte men, and suche as write hystories dyffer from the maner of nombring here afore rehersed: [...] *Soixante dix. Quatre vingtz. Quatre vingts et dix*. (Palsgrave, 1530 : 368-369)

Au siècle suivant, le déclin amorcé au XVII^e^ s. est totalement consommé : les formes décimales ont perdu la guerre. Elles ont tout de même réussi à survivre mais avec de sérieuses restrictions diasystémiques. Les rares occurrences que l'on relève se retrouvent dans des textes traitant d'arithmétique (1)-(2), dans des

locutions figées (3) [6], voire dans des textes où elle sont explicitement marquées comme régionales (4)-(5) :

(1) Nous avons une autre manière de compter plus reçue et approuvée : par laquelle, en poursuivant le nombre, nous disons *soixante et dix* pour septante. (Meigret, 1550, *Traité de gramm.* ; cité dans *TLF* s.v. SEPTANTE)

(2) SEPTANTE. adj. numeral de t. g. Nombre composé de sept dixaines. Il n'a guere d'usage que dans les supputations d'Arithmetique. (Académie 1694, 1718, 1740)

(3) Ce mot est fameux par la vèrsion de la Bible faite par les *Septante* Intèrprétes en éxécution de l'ordre de Ptolomée Philadelphe. [...] On dit encore les *septante* semaines de Daniel : ce sont des semaines d'années, qui marquoient le tems de l'avénement du Messie. Hors ces deux cas on ne se sèrt point du mot *septante*. (Trévoux 1738-1742)

(4) Le rapporteur sur les élections, M. Frechet a fait éclater de rire l'Assemblée en disant : – Sur la liste étaient inscrits cent trente mille quatre cent *septante* sept électeurs. On a crié de toutes parts : Lyonnais ! Lyonnais ! (Hugo, 1885, *Choses vues* ; *Frantext*)

(5) *Septante*, quoique bien préférable à soixante-dix, puisqu'il est dans l'analogie de quarante, cinquante, soixante, n'est guère usité que par des personnes appartenant au midi de la France. *(Littré)*

Pour conclure sur ce point, si l'on entend en disant que *septante*, *octante* et *nonante* sont archaïques en français qu'ils étaient relativement plus fréquents au XVI^e^ siècle qu'aujourd'hui, tout du moins dans la langue écrite, une telle affirmation est acceptable. S'il s'agit, en revanche, de suggérer par-là que ces formes étaient dominantes en français médiéval, c'est faux. Comme le montrent les données relevées dans *Frantext*, les formes vigésimales correspondant à 70, 80 et 90 étaient alors beaucoup plus fréquentes que leurs équivalents décimaux, et les sommets qu'elles ont atteints au XVI^e^ siècle ne sont qu'un phénomène artificiel, propre à la langue des savants, qui n'a pas survécu en français classique.

2.2. Géographie des formes décimales en français moderne

Dans de nombreuses publications antérieures aux années 2000 (cf. cartographie dans Goosse (1977 : 359) ; ainsi que DSR pour une synthèse bibliographique) [7], on peut lire que l'usage des formes décimales serait régional : *septante*, *huitante/octante* et *nonante* ne seraient plus employés que dans les régions périphériques de la francophonie d'Europe (en Belgique, en Suisse, de même que dans certaines régions de France comme le Midi, le Nord et le Grand Est). Une série récente de sondages (Avanzi *et al*. 2016 ; Avanzi 2017) a permis d'évaluer la vitalité et l'aire d'extension précise des formes décimales *septante*, *huitante*,

6. Citons également, à titre d'exemples, *les Septante* « les traducteurs de l'Ancien Testament », *la Septante* « la traduction elle-même » ; *septante fois septante* « de nombreuses fois », tiré du Nouveau Testament ; *quart de nonante* « instrument de navigation », etc.

7. V. encore tout récemment Fréchet (2015).

octante, *nonante* et *noinante* au XXI[e] s. Nous reproduisons (Fig. 2) et commentons ici les cartes générées à la suite de ces enquêtes [8].

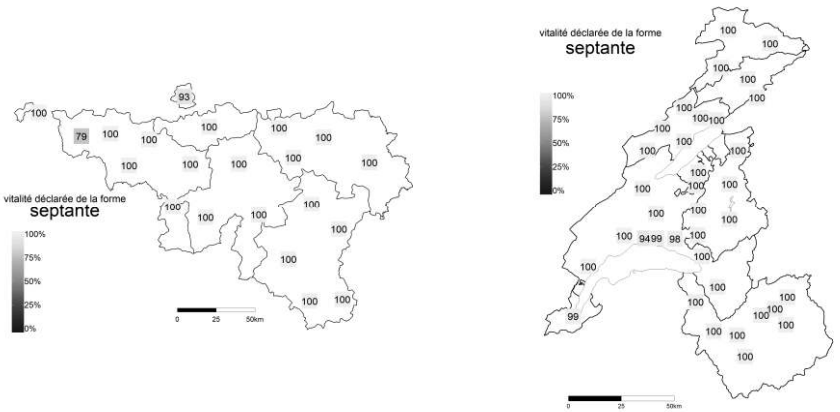

Figure 2 : Pourcentage d'usage déclaré de la forme *septante* pour le cardinal 70 [les traits noirs délimitent des frontières de provinces en Belgique (à gauche) et des frontières de cantons (à droite) en Suisse [a]]

a. Seuls les districts francophones des cantons de Berne, de Fribourg et du Valais sont représentés sur nos cartes.

En Belgique, comme en Suisse, on peut voir (Fig. 2) que quasi tous les points présentent des valeurs approchant 100 % : les seules exceptions notables sont pour la région de Bruxelles-capitale (93 %) et l'arrondissement de Tournai (79 %) en Belgique ; en Suisse, le score le plus bas est atteint pour l'ouest lausannois (avec 94 %), les autres districts de la riviera vaudoise affichant des valeurs proches de 100 % (98 % et 99 %), tout comme Genève (99 %). Le calcul de la proportion des internautes ayant coché la réponse *soixante-dix* (non cartographié ici) confirme, par ailleurs, que l'usage de *septante* est, en plus d'être majoritaire, clairement exclusif en Belgique et en Suisse : mis à part dans l'arrondissement de Tournai (21 %), la région de Bruxelles (10 %) et le district de Saint-Maurice en Valais (12 %), les pourcentages d'usage déclaré de la forme vigésimale pour 70 tendent vers 0 % partout dans ces deux pays.

En France (Fig. 3), la situation est plus contrastée. Sur la grande majorité du territoire, la forme *septante* est clairement inusitée. Elle semble en revanche utilisée par des locuteurs originaires du département du Nord qui vivent près

8. Les questions sur les dénominations des cardinaux 70 et 90 ont été posées dans une enquête à laquelle 8 064 internautes ayant déclaré avoir passé la plus grande partie de leur jeunesse en France (N=4 962), en Suisse (2 937) et en Belgique (N=165) ; les questions impliquant 80 ont été posées dans des enquêtes cumulant 14 052 participants ayant déclaré avoir passé la plus grande partie de leur jeunesse en France (N=6 052), en Suisse (7 738) et en Belgique (N=165).

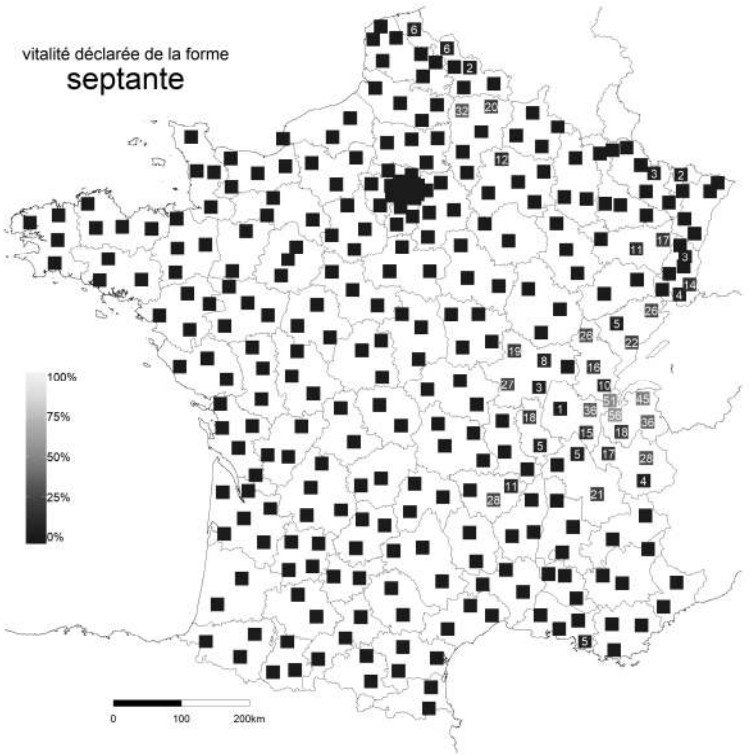

Figure 3 : Pourcentage d'usage déclaré de la forme *septante* pour le cardinal 70 [les traits noirs délimitent des frontières de départements ; seules les valeurs supérieures à zéro sont reportées sur la carte]

de la frontière belge, ainsi que dans les départements de l'Aisne, de l'Est et de l'ex-région Rhône-Alpes. Les pourcentages les plus élevés sont atteints dans les arrondissements de l'Ain et de la Haute-Savoie, qui bordent la Suisse (56 % à Saint-Julien-en-Genevois, 51 % à Gex, 46 % à Thonon-les-Bains). On relève autrement des valeurs avoisinant les 30 % dans l'Aisne (32 % à Saint-Quentin), la Haute-Loire (28 % au Puy-en-Velay), la Savoie (28 % à Albertville), le Jura (26 % à Dôle), le Doubs (26 % à Montbéliard et 22 % à Pontarlier) et la Saône-et-Loire (27 % à Charolles). Ailleurs, les pourcentages d'usage déclaré dépassent rarement les 15 %. Comme on s'y attendait, l'analyse de la réponse *soixante-dix* montre que le mot est utilisé par l'ensemble des internautes ayant pris part au sondage, ce qui veut dire que, même là où la forme décimale est employée, c'est toujours en alternance avec la forme vigésimale, diffusée par l'école. Enfin, nous avons souhaité vérifier l'effet de l'âge quant à l'utilisation de la forme *septante*. À cette fin, nous avons conduit une régression logistique sur l'ensemble des réponses des participants vivant dans l'un des 16 départements où l'on trouve des traces de l'usage de la forme *septante* (ce qui représente 1 429 participants),

avec la réponse « oui/non » (= je déclare utiliser *septante*) comme variable dépendante et l'âge (en années, avec : min.=12, max.=92, médiane=35, E.T.=16) comme prédicteur. Les résultats du modèle ont révélé un effet significatif de l'âge des participants (β=0,022116 ; z=4,396, p<0,0001), indiquant qu'en France, plus le participant est âgé, plus il aura tendance à employer *septante*, ce qui confirme le caractère archaïsant du mot.

Les données recueillies pour la question « Comment dites-vous 90 ? » permettent de réaliser des observations similaires en tous points à celles que nous avons formulées pour 70 (ce qui n'est guère surprenant, car l'utilisation d'une forme vigésimale ou décimale pour 70 va de pair avec l'usage d'une forme relevant du même système pour 90). L'intérêt des données de cette question réside dans le fait qu'elle permet d'évaluer la vitalité de la forme *noinante*, mentionnée dans certains recueils des régionalismes du français du Centre-Est (cf. DSR, ainsi que Fréchet 2015) et dont le correspondant était connu dans certains patois francoprovençaux et occitans (cf. *infra* § 3). En France, seulement huit participants à notre sondage ont dit utiliser la forme (quatre sont originaires de Savoie, les autres sont répartis sur l'ensemble du territoire) ; en Suisse, cette réponse a été choisie par 46 internautes répartis sur l'ensemble du territoire (ce qui ne représente que 1.5 % des suffrages). Partant, on peut affirmer que cette forme est pratiquement inconnue (ou sortie de l'usage) en français à l'heure actuelle.

Pour 80, la situation est fort différente. L'analyse des données relatives à cette question fait tout d'abord apparaître que la forme *octante* n'est utilisée par personne, ou presque, que ce soit en France (41 répondants distribués sur l'ensemble du territoire, soit 0.7 % de l'échantillon), en Belgique (0 répondant) ou en Suisse (15 répondants répartis sur l'ensemble du territoire, soit 0.06 % de l'échantillon). En ce qui concerne la forme *huitante* ensuite, on peut voir sur la Figure 4 que c'est exclusivement dans les cantons du sud de la Romandie (*i.e.* à l'intérieur des cantons de Fribourg, de Vaud et du Valais) qu'elle est utilisée [9], à l'exception notable de Genève, où c'est la forme *quatre-vingts* qui arrive en tête des suffrages [10].

La cartographie des réponses *quatre-vingts* permet, en outre, de préciser les endroits où les deux systèmes coexistent, et dans quelles proportions. On peut ainsi voir que c'est surtout dans le canton de Fribourg et dans les terres les plus centrales du canton de Vaud que *huitante* est utilisé de façon exclusive ;

9. En France, la réponse *huitante* a été choisie 105 fois, par des participants essentiellement localisés dans les départements de la région Rhône-Alpes. Mis à part dans certains arrondissements des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie (15 % et 16 %), les pourcentages d'usage par arrondissement ne dépassent jamais les 10 %.

10. La forme *huitante* était en effet utilisée dans les patois de cette région au début du XX^e^ s. (cf. *infra* § 3.2). Pour vérifier s'il s'agissait d'un changement en cours, nous avons isolé les 1 147 participants ayant déclaré avoir passé la plus grande partie de leur jeunesse dans le canton de Genève et effectué une régression logistique avec l'âge des participants en années (min.=10, max.=88, médiane=43, E.T.=16) comme prédicteur, et l'usage de *huitante* (oui/non) comme variable dépendante. Les résultats du modèle ne sont pas significatifs (β=0,006465 ; z=-1,1265, n.s.), ce qui veut dire que l'usage de *quatre-vingts* au lieu de *huitante* n'est pas le résultat d'un changement en cours.

dans le canton du Valais, les proportions pour *quatre-vingts* sont plus élevées mais demeurent inférieures à celles que l'on a obtenues pour *huitante* (seul le district de Saint-Maurice présente des valeurs quasi équivalentes, avec 56 % pour *huitante* versus 48 % pour *quatre-vingts*).

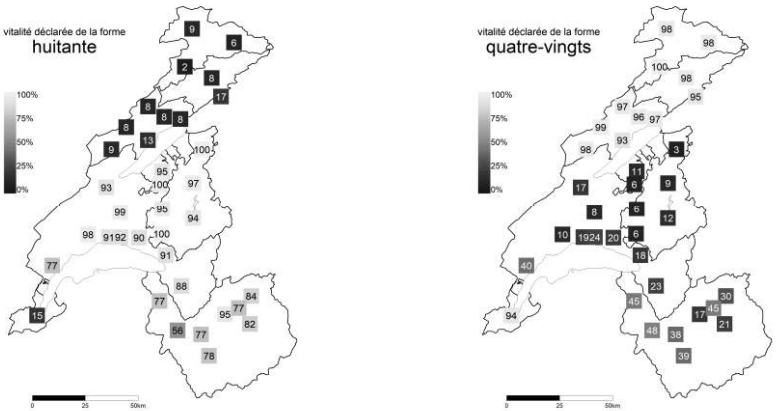

Figure 4 : Pourcentage d'usage déclaré de la forme *huitante* (à gauche) et de la forme *quatre-vingts* (à droite) pour le cardinal 80 en Suisse [les traits noirs délimitent des frontières de cantons]

En conclusion, il ressort qu'au XXI^e^ s., les formes décimales pour 70 et 90 sont presque sorties de l'usage en France, même si l'on peut encore les entendre dans la bouche de participants plutôt âgés, localisés essentiellement dans les localités frontalières avec la Suisse. En Belgique et en Suisse, elles sont utilisées de façon exclusive : les tournures relevant du système vigésimal (*soixante-dix* et *quatre-vingt-dix*) sont connues mais pas ou peu employées. Quant à 80, c'est la forme vigésimale qui est partout utilisée dans la francophonie d'Europe, à part dans certains cantons suisses où la variante décimale *huitante* résiste. La variante *octante*, signalée dans de nombreux dictionnaires et associée à la Belgique et/ou à la Suisse dans l'imaginaire populaire, n'est utilisée nulle part.

3. LES CARDINAUX DÉCIMAUX ET VIGÉSIMAUX EN GALLOROMAN

On sait peu de choses quant à la distribution des formes décimales et vigésimales pour les cardinaux 70, 80 et 90 dans les patois galloromans, même si quelques données ont déjà fait l'objet de cartes interprétatives (Goosse 1977 ; Weijnen 1983 ; Rossillon *et al.*, 1995 : 22 ; Brun-Trigaud, Le Berre & Le Dû, 2005 : 69). Nous avons choisi, pour notre part, de nous concentrer sur les données de l'ALF (§ 3.1), que nous complétons par l'examen de matériaux récoltés en vue de la confection du GPSR et de l'ALW et restés inédits (§ 3.2).

3.1. Dans l'ALF

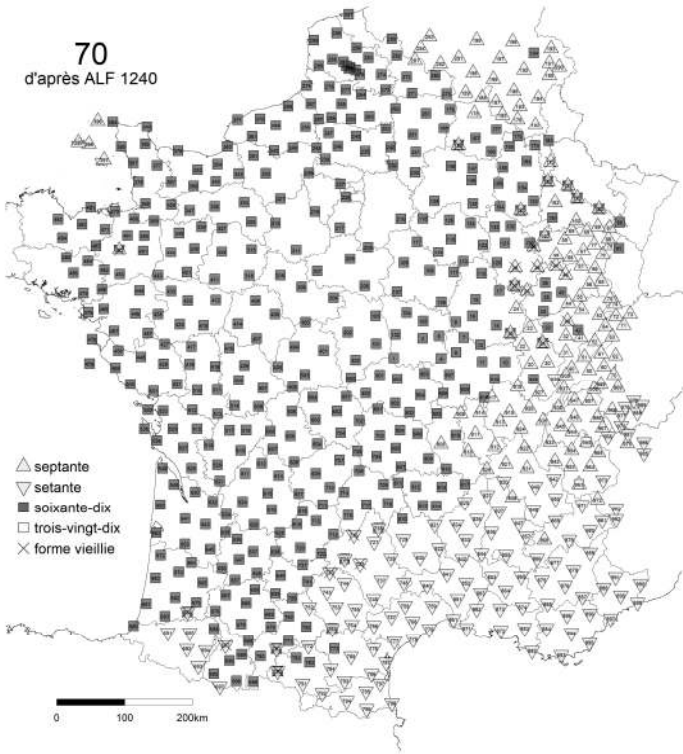

Figure 5 : Les dénominations du cardinal 70 dans les dialectes galloromans parlés à la fin du XIX^e^ s., d'après la carte 1240 de l'ALF [chaque point représente une localité enquêtée]

Comme on peut le voir (Fig. 5), le domaine galloroman est divisé en deux grandes aires, assez bien séparées, malgré quelques recouvrements le long de leur frontière en Lorraine comme en Languedoc, et l'existence de points isolés en Ille-et-Vilaine, dans les Ardennes et dans les Îles Anglo-Normandes [11]. Sur la plus grande partie du territoire, ce sont en fait les formes vigésimales qui dominent (symboles carrés remplis), en accord avec la valeur populaire qu'elles semblent avoir toujours eue (cf. *supra*, citation de J. Palsgrave). Très largement dominantes en domaine d'oïl, elles empiètent sur le francoprovençal et occupent une bonne partie de l'ouest du domaine d'oc. Sur un large croissant dont les

11. Aux points où les deux systèmes coexistent, c'est toujours la variante décimale qui est marquée comme vieillie, ce qui indique que le système vigésimal (qui était celui de la langue-toit) prenait le pas sur le système décimal qui avait cours dans les patois (cf. aussi le témoignage de Ronjat, 1937 : § 40, p. 135).

extrémités vont de la Belgique au sud-ouest de la France, ce sont les formes décimales qui dominent (symboles triangulaires).

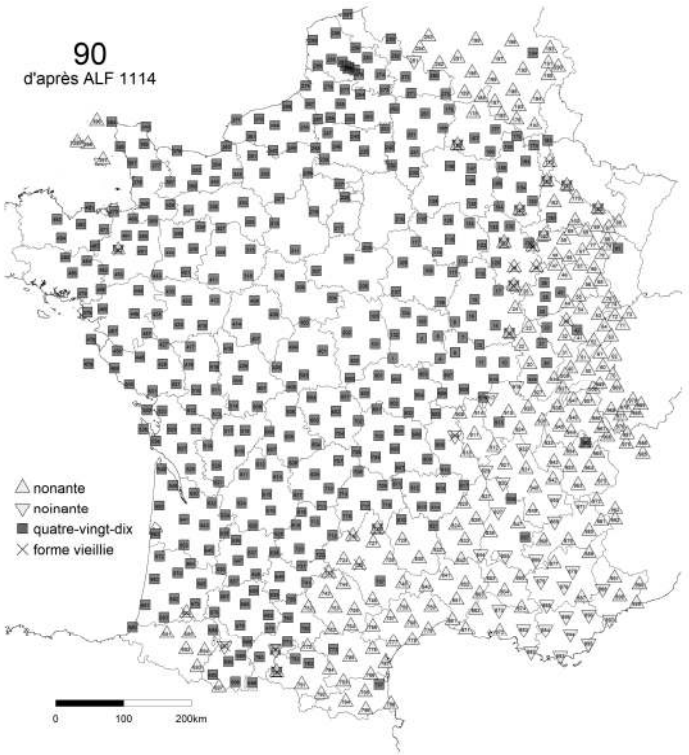

Figure 6 : Les dénominations du cardinal 90 dans les dialectes galloromans parlés à la fin du XIX^e^ s., d'après la carte 1114 de l'ALF [chaque point représente une localité enquêtée]

Cette aire se subdivise à son tour en deux entités géographiques elles aussi assez bien séparées : dans le sud-est de la France (*grosso modo* en Provence et dans le Languedoc oriental), de même qu'en Valais et dans la Vallée d'Aoste, le type *setante* (avec évolution attendue du groupe latin -PT- > *-t-*) est héréditaire et domine la région (symboles triangulaires renversés). En revanche, dans les zones orientales où les formes affichent le groupe consonantique totalement savant *-pt-* (symboles triangulaires droits), la forme même du cardinal montre que nous avons nécessairement affaire à une influence de la langue des savants sur les parlers locaux. Reste un point isolé dans la province de Liège, qui relève du système vigésimal alors que partout autour c'est le système décimal qui est en usage (cf. point 194), ainsi que deux points en Savoie (cf. points 955 et 963) qui présentent des formes de type *trois-vingt-dix* (signalées comme vieillies). Nous y reviendrons.

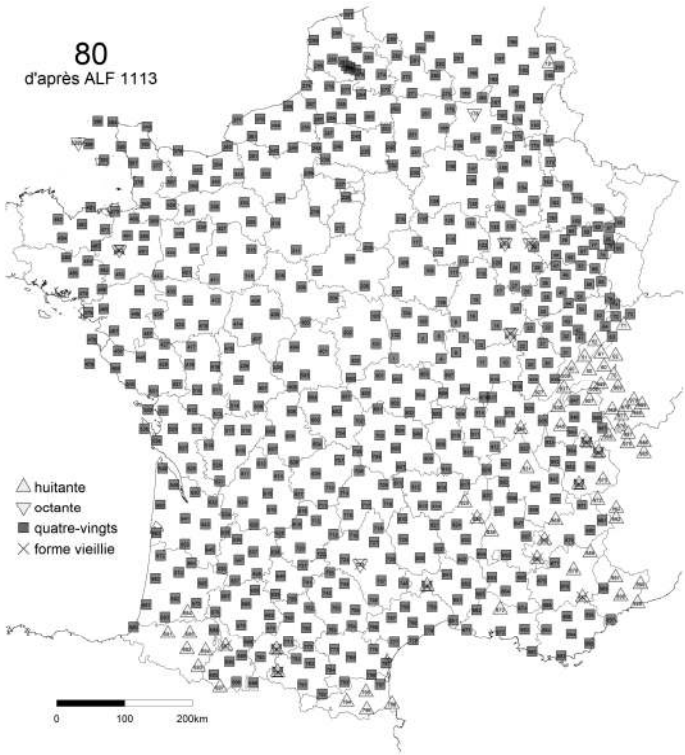

Figure 7 : Les dénominations du cardinal 80 dans les dialectes galloromans parlés à la fin du XIX^e^ s., d'après la carte 1113 de l'ALF [chaque point représente une localité enquêtée]

Les données de la carte 1114 de l'ALF appellent les mêmes commentaires que la carte 1240 (cf. Fig. 5) en regard de la distribution des formes décimales et vigésimales sur l'ensemble du territoire [12]. De façon plus intéressante, la carte permet de voir où les formes du type *noinante* (où la diphtongue de la première voyelle résulte, selon toute vraisemblance, d'une analogie avec *soixante* [13]) sont employées. La carte permet de tracer les frontières d'une aire homogène autour de Marseille et de rendre compte de l'existence de points parsemés au nord

12. Les deux cartes ne donnent pas tout à fait le même résultat : dans quelques localités (aux points 30, 737, 797, 808, 821, 838, 857 et 913), les témoins ont donné *quatre-vingt-dix* à la question portant sur 90 mais seulement *septante* à la question portant sur 70 ; au point 819, le témoin a donné *noinante* pour 90 et *soixante-dix* pour 70 ; au point 121, le témoin a donné *quatre-vingt-dix* et *nonante* mais *soixante-dix* seulement. À notre avis, le fait que tous ces points soient situés à la jonction entre l'aire où dominent les formes vigésimales et l'aire où dominent les formes décimales ne remet pas en question la concomitance entre l'usage de tel ou tel autre système pour 70 et 90 : il confirme le fait que les témoins hésitaient entre les deux systèmes.

13. Y compris pour le domaine d'oc, où Edmont a partout recueilli le type *soixante* à la question portant sur les dénominations du cardinal 60 (cf. ALF 1239).

de cette zone, jusque dans les départements du Jura (point 918) au nord et de la Loire à l'ouest (point 819). On trouve également des attestations de ce type lexical dans le Languedoc (points 780 et 781), en Gascogne (point 687) ainsi que dans un point tout à fait isolé dans le Nord (point 281). Enfin, signalons qu'en Savoie, le type *quatre-vingt-dix* au point 955 (cf. forme *trois-vingt-dix*, Fig. 5) est marqué comme vieilli.

On assiste à un changement total de physionomie lorsque l'on considère les données de la carte 1113 de l'ALF, reportées sur notre Figure 7, où l'on peut voir que la distribution des formes décimales et vigésimales pour le cardinal 80 n'est pas du tout la même que celle que l'on a pu mettre au jour pour 70 et 90. Partout en France, comme en Belgique, les formes vigésimales (nos carrés pleins) dominent, malgré quelques occurrences du type *octante* (nos triangles inversés) dispersées en domaine d'oïl (7 occurrences, dont 5 marquées comme vieillies et 3 qui coexistent avec *quatre-vingts*). Les variantes héréditaires formées sur les équivalents de OCTOGĪNTA (*otante*, *utante*, *huitante, vuitante*, etc., cf. nos triangles droits) se retrouvent principalement dans les territoires francoprovençaux de Suisse, ainsi que dans le Val d'Aoste et dans les régions occitanes limitrophes de l'Italie et de l'Espagne.

3.2. Dans le GPSR et l'ALW

À la suite de la publication de l'ALF, différentes campagnes d'enquêtes ont été mises en place en vue de documenter la variation géographique des parlers galloromans sur la base d'un réseau plus serré. Les données récoltées en vue de la confection des *Atlas de la France par Régions* (Brun-Trigaud 2016), malgré les nombreuses lacunes qu'elles manifestent, ne présentent pas de différences remarquables avec les données de l'ALF [14], contrairement à ce que l'on a pu mettre au jour après examen des matériaux inédits récoltés dans le cadre de la confection du GPSR et de l'ALW.

Les données du GPSR nous ont permis de mettre au point les cartes de la Figure 8. Ainsi, on relève en Suisse, pour le cardinal 90, la dominance des formes décimales mais, de façon plus intéressante, la présence de types lexicaux présentant une diphtongue dans leur première syllabe (*noinante*, formation analogique populaire influencée par *soixante*) dans le canton de Vaud, absente dans les matériaux de l'ALF. Pour le cardinal 80, les matériaux du GPSR permettent de dresser un tableau plus complexe de la situation à l'aube du XX^{e} s. On peut ainsi isoler une zone méridionale (cantons du Valais et de Genève) où les formes décimales *(huitante)* et vigésimales *(quatre-vingts)* coexistent ; une zone centrale (cantons de Vaud et de Fribourg) où c'est la forme décimale *huitante* qui est la plus répandue ; une zone au nord (*grosso modo* la totalité du canton du Jura) qui n'utilise que la

14. Les cartes ALN 1394, 1395 et 1396 attestent de l'existence de formes décimales dans les Îles Anglo-Normandes pour 70 *(septante)* et 90 *(nonante)*. 80 a partout été traduit par les équivalents du français *quatre-vingts* (en concurrence avec le type *huiptante* à Jersey).

forme vigésimale ; une zone au nord-est (localités à la frontière du Jura et des terres germanophones) où la forme vigésimale *(quatre-vingts)* a coexisté avec la forme savante *octante* (signalée comme vieillie) et une zone tampon entre le centre et le nord (canton de Neuchâtel et districts francophones de Berne) où les témoins ont produit des formes décimales hybrides, qui combinent les traits de *huitante* avec ceux de *octante* (cf. *huictante*) ou les traits de *huitante* avec ceux de *septante* (cf. *huiptante*) [15].

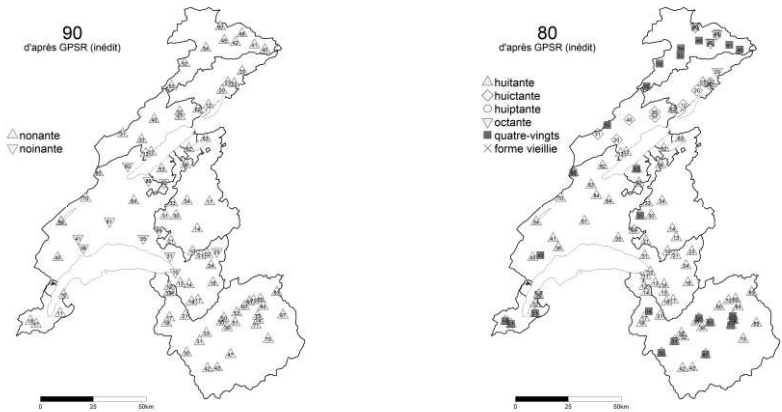

Figure 8 : Les dénominations du cardinal 90 (à gauche) et 80 (à droite) dans les dialectes galloromans parlés au début du XX^e^ s. en Suisse romande, d'après GPSR (matériaux inédits) [chaque point représente une localité]

En Belgique, les matériaux des enquêtes de l'ALW pour la question 70 permettent de mettre au jour l'existence, à l'intérieur des terres politiques wallonnes mais dans le domaine dialectal picard, de formes vigésimales (dans les arrondissements de Mouscron et Tournai). À l'inverse, on retrouve dans l'Hexagone des traces du système décimal (dans les départements du Nord et des Ardennes [16]). Noter, au point 19 dans la province du Luxembourg, la forme vieillie *sept-dix* [17]. Les données de la question 80 des matériaux de l'ALW montrent de nouveau la rareté de la forme *octante* (seulement 4 points dispersés sur tout le territoire) mais une prédominance, dans les localités les plus à l'est du domaine (localités qui sont également les plus conservatrices), de formes décimales formées sur *ût* (l'équivalent de *huit* dans ces dialectes).

15. L'un des relecteurs nous signale qu'il pourrait bien ne s'agir là que de « graphies pseudo-savantes » ; ce n'est pas impossible pour les formes recueillies lors de l'enquête par correspondance, mais c'est fort peu probable pour les formes saisies à la volée (par Gilliéron notamment, à Courtelary ou Lignières).

16. Cf. pour d'autres attestations Bruneau (1914 : 313).

17. Le témoin interrogé dans cette localité a signalé que cette façon de compter s'appliquait aux autres dizaines (*deux-dix*, *trois-dix*, *quatre-dix*, etc.).

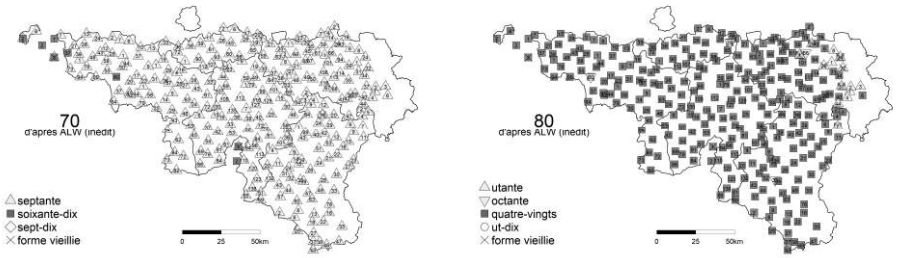

Figure 9 : Les dénominations du cardinal 70 (à gauche) et 80 (à droite) dans les dialectes galloromans parlés au début du XX^e^ s. en Wallonie, d'après ALW (matériaux inédits) [chaque point représente une localité]

4. DISCUSSION ET CONCLUSION

La mise en rapport des données historiques et géographiques du français et des patois galloromans permet de reconstruire un scénario diachronique qui esquisserait le destin singulier du système vigésimal et sa contrepartie décimale (70-80-90) dans la francophonie d'Europe.

En français (ainsi que, selon toute vraisemblance, dans les dialectes d'oïl dont est issue la langue de la République, Glessgen 2018), les formes vigésimales qui nous occupent ont de tout temps existé [18] et dominé. Après le Moyen Âge, et sur une très courte période (du début du XVI^e^ s. au début du XVII^e^ s.), elles ont été concurrencées par des formes savantes (ou en tout cas senties comme telles) évoquant directement leur correspondant latin (*septante*, *octante* et *nonante*), mais tout porte à croire que ces dernières ne se sont jamais vraiment imposées dans l'usage populaire (elles semblent avoir été restreintes à des genres textuels bien précis, comme l'arithmétique, l'astronomie ou les écrits théologiques ; v. Vaugelas 1649, de même que Poulain de la Barre, 1691 : 19). Dans certaines régions périphériques de la Galloromania [19], notamment dans l'est de la France, en Belgique et

18. Jusqu'au XVII^e^ s., le système vigésimal était employé pour dénommer d'autres cardinaux que ceux examinés dans le corps de cet article. Damourette & Pichon (1911-1927 : 6, 493 *sqq*.) fournissent des exemples des types *sept vingt* (140), *onze vingt* (220), *quatorze vingt* (280) et référencent même un exemple de *dix-huit vingt* (360), avant de rappeler que l'hôpital des *Quinze-vingts* à Paris a été nommé ainsi par Louis XI car il contenait 300 lits. Cf. encore FEW, GDF et TL pour de très nombreuses attestations médiévales. Pour la Wallonie, v. Remacle (1953 : 274).

19. Des formes décimales ont été relevées dans quelques isolats francophones du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse au Canada (Massignon, 1962 : 577), caractérisés par l'ancienneté de leur établissement et l'isolement de leur situation géographique. Comment leur présence outre-Atlantique peut-elle s'expliquer ? Un coup

en Suisse romande, les variantes décimales de 70 et 90 ont néanmoins réussi à passer dans les patois, où elles ont supplanté ce qui restait du système vigésimal ancestral (en sont témoins les formes archaïques *trois-vingt-dix* en Savoie [20], de même que la forme *quatre-vingt-dix*, isolée en Belgique, mais que l'on peut interpréter comme un reste de l'ancien système de numérotation par 20 ; v. également Remacle, 1952 : 273-274). En retour, l'usage de formes décimales dans les patois a permis que soient conservées dans les variétés de français régional de la frange orientale de la francophonie d'Europe les variantes *septante* et *nonante*, où elles ont survécu, avec une vitalité plus ou moins grande, jusqu'à nos jours. En Belgique, comme en Suisse, c'est l'existence de systèmes d'éducation autonomes qui a permis que ces tours perdurent et soient encore employés exclusivement par les francophones de ces pays au XXI^e^ s. C'est aussi l'existence d'une norme scolaire supra-locale qui est à l'origine de l'uniformisation sur l'ensemble du territoire (en Suisse, la forme patoise *setante* n'est pas utilisée en français, de même que la variante *noinante* ; en Belgique, les variantes vigésimales ont disparu des localités où elles existaient en patois). Dans l'est et le centre-est de la France, la concurrence entre les formes décimales, dont l'usage était encore préconisé par les *Instructions officielles* de 1945 pour l'apprentissage de l'arithmétique (Chevalier *et al.*, 1964 : § 402) [21], et les formes vigésimales du français standard a été fatale aux premières. De fait, aujourd'hui ces tours n'y survivent

d'œil aux cartes de nos cardinaux dans les dialectes galloromans (cf. Fig. 5-6, ainsi que note 15) montre que les îles anglo-normandes sont les seuls territoires à connaître l'usage des décimaux dans tout le nord-ouest du territoire : il semble s'agir de l'unique source possible d'immigrants européens francophones ayant pu transplanter cet usage en Acadie à époque ancienne. On sait que des pêcheurs jerseyais sont venus s'installer sur les côtes canadiennes (v. Massignon, 1962 : 31 et DHFQ, 1998 s.v. JERSAIS, -AISE et ZARZAIS, -AISE) ; le fait que la forme analogique *huiptante* est commune à la Nouvelle-Écosse et à Jersey, comme le rappelle Massignon (1962 : 577), est un indice supplémentaire de cette communauté d'origine. Une autre possibilité serait que l'emploi ait été hérité directement du français des savants de la Renaissance, mais cela est plutôt improbable si l'on considère l'état de pauvreté et d'isolement auquel le peuple acadien a longtemps été confiné, privé de livres et de système scolaire francophone à l'époque coloniale et dans les décennies ayant suivi la Déportation (1755).

20. Au point 965 de la carte ALF 1110, le témoin a donné la réponse *deux-vingts* (vieillie) pour le cardinal *quarante* ; aux points 955, 965 et 963 de la carte ALF 1239, les témoins ont donné la réponse *trois-vingts* (marquée vieillie elle aussi) pour le cardinal *soixante*. Ces formes sont encore assez souvent signalées dans les grammaires des parlers savoyards de la fin du XIX^e^ s. (v. *inter alia* Brachet 1889 ; Duret, Koswitz & Ritter 1893 ; Constantin & Désormaux 1902). De nombreux témoins de l'enquête par correspondance commanditée par le GPSR ont également signalé que ces formes étaient naguère en usage. Le témoin du point VD64 (Pailly) écrit ainsi : « 'au sujet de *dou-vin/deux-vingts*' Ce nombre et le suivant étaient encore usités par mon grand-père paternel, décédé en 1860 dans sa quatre-vingt-sixième année, les descendants directs ne l'emploient plus ». Au point V73 (Vernamiège) : « les plus anciennes personnes du village disent encore *dau vin deux vingts*, *tre vin trois vingts*... mais ces formes tendent à diminuer » ; au point V85.2 (Isérables) : « nous disons encore *trois vingts* (*trè-vèn*), etc. pour 60, etc. » ; au point B60 (Charmoille) : « Je me souviens que la *Mânns* comptait encore ses pommes de terre par *vint* et disait : *trã-vint* = 60 ; *ché-vint* = 120, mais on ne le dit plus qu'en plaisantant ou en citant le nom d'un ancien ».

21. L'influence du protestantisme n'est pas non plus à exclure : « D'après la façon dont s'exprimaient les paroissiens, on savait instantanément ceux qui naguère avaient été à l'école publique et ceux qui avaient fréquenté l'école chrétienne. Ceux de 'la laïque' comptaient : *soixante-dix*, *quatre-vingts*, *quatre-vingt-dix* ; ceux de 'l'école libre' comptaient : *septante*, *octante*, *nonante* [...] ». (*La Croix*, 17-18/11/1979 ; cité par *TLFi* s.v. OCTANTE).

plus que dans la bouche de locuteurs âgés, et/ou qui entretiennent des contacts réguliers avec les Romands.

Dans le sud-est de la France, les formes décimales des cardinaux 70 et 90 que l'on retrouve en patois sont héréditaires. Pourtant, il n'en reste presque plus de traces dans le français régional du XXI^e^ s., contrairement à ce que l'on a pu observer pour le domaine francoprovençal français. L'absence du groupe -PT- dans ces formes a peut-être favorisé sa non-adaptation en français régional.

Les dénominations du cardinal 80 ont connu un sort tout à fait différent de celui de 70 et 90 : la variante *quatre-vingts* semble avoir résisté de tout temps aux représentants d'OCTOGĪNTA, qui n'ont jamais vraiment réussi à s'imposer dans les parlers locaux, à part dans les régions limitrophes de la France avec l'Espagne et l'Italie, de même qu'en Suisse et dans l'est de la Belgique. Aujourd'hui, le type *huitante* (refait sur les équivalents de *huit*) survit dans trois cantons suisses (les variantes analogiques du patois *huictante* et *huiptante* ont disparu, en raison de l'uniformisation du français supra-local ; dans le français régional de Belgique, les formes *utante* ont été supplantées par la variante nationale *quatre-vingts*).

Le sort des cardinaux vigésimaux et décimaux dans l'histoire du français constitue un cas de figure intéressant car contre-intuitif. Il s'agit en effet du triomphe de formes populaires au détriment de formes savantes. On a longtemps cherché du côté de la variation diatopique médiévale pour essayer d'expliquer le parcours historique et géographique de ces formes (Rösler 1910, 1929 ; Spitzer 1925 ; Reichenkron 1952 ; Rohlfs 1983), alors qu'en fait il semble s'agir d'un pur exemple de variation diaphasique (usage du peuple et des marchands d'une part, usage des érudits d'autre part) s'étant soldée au profit des formes les moins marquées dans l'usage oral spontané.

Références

[ACADÉMIE] (1694, 1718, 1740), *Dictionnaire de l'Académie Françoise*, Paris, J. B. Coignard. [trois premières éditions]

[ALF] GILLIÉRON J. & EDMONT E. (1902-1910), *Atlas linguistique de la France*, 13 vol., Paris, Champion.

[ALN] BRASSEUR P. (1980-2011), *Atlas linguistique et ethnographique normand*, Paris & Caen, Éditions du CNRS (vol. 1-3) & Presses universitaires de Caen (vol. 4).

[ALW] REMACLE L. *et alii* (1953-), *Atlas linguistique de la Wallonie*, 10 vol., Liège, Vaillant-Carmanne.

[DHFQ] POIRIER C. (dir.) (1998), *Dictionnaire historique du français québécois : monographies lexicographiques de québécismes*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

[DSR] THIBAULT A. (1997), *Dictionnaire suisse romand*, Carouge, Zoé.

[FEW] WARTBURG W. von (1922-2002), *Französisches etymologisches Wörterbuch : eine Darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Bonn, Klopp (1929) ; Leipzig, Teubner (1934, 1940) ; Bâle, Helbing & Lichtenhahn (1946-1952) ; Bâle, Zbinden (1955-2002).

[FRANTEXT] *Base textuelle Frantext*, ATILF (CNRS & Université de Lorraine). [www.frantext.fr/]

[GDF] GODEFROY F. (1886-1902), *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e^ au XV^e^ siècle*, 10 vol., Paris, F. Vieweg.

[GPSR] *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel, Attinger.

[LITTRÉ] LITTRÉ É. (1873), *Dictionnaire de la langue française*, 4 vol., Paris, Hachette.

[TL] TOBLER A. & LOMMATZSCH E. (1915-2002), *Altfranzösisches Wörterbuch*, Berlin & Wiesbaden, Weidmann & Steiner.

[TLFI] *Trésor de la Langue Française informatisé*, ATILF (CNRS & Université de Lorraine). [http://atilf.atilf.fr/]

[TRÉVOUX] (1738-1742) *Dictionnaire universel françois et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux*, Paris, Compagnie des libraires associés.

AVANZI M. (2017), *Atlas du français de nos régions*, Paris, Armand Colin.

AVANZI M. *et alii* (2016), « Présentation d'une enquête pour l'étude des régionalismes du français », dans F. Neveu *et alii* (éds), *5^e^ Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2016*, Tours (France). [disponible en ligne]

BRACHET F. (1889), *Dictionnaire du patois savoyard tel qu'il est parlé dans le canton d'Albertville*, Albertville, Imprimerie J.-M. Hodoyer.

BRUNEAU C. (1914-1926), *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, 2 vol., Paris, Champion.

BRUN-TRIGAUD G. (2016), « Vers un renouveau des atlas linguistiques régionaux ? », *Géolinguistique* 16, 7-20.

BRUN-TRIGAUD G., LE BERRE Y. & LE DÛ J. (2005), *Lectures de l'ALF de Gilliéron et Edmont : du temps dans l'espace*, Paris, CTHS éditions.

CHEVALIER J.-C. *et alii* (1964), *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.

CONSTANTIN A. & DÉSORMAUX J. (1902), *Dictionnaire savoyard*, Paris & Annecy, E. Bouillon & Abry.

DAMOURETTE E. & PICHON J. (1911-1927), *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey.

DURET V., KOSWITZ E. & RITTER E. (1893), *Grammaire savoyarde*, Berlin, Wilhem Gronau.

FRÉCHET C. (dir.) (2015), *Dictionnaire des régionalismes de Rhône-Alpes*, Paris, Champion.

GLESSGEN M.-D. (2018), « La genèse d'une norme en français au Moyen Âge : mythe et réalité du <francien> », *Revue de linguistique romane* 81, 313-397.

GOOSSE A. (1977), « Qu'est-ce qu'un belgicisme ? », *Bulletin de l'Académie Royale de Langue et Littérature Françaises* 55, 345-367.

MARTINET A. (1971), « *Soixante-dix* et la suite… » *in* [s.n.] *Interlinguistica, Festchrift zum Geburtstag von Mario Wandruzska*, Tübingen, Niemeyer, 215-219.

MASSIGNON G. (1962), *Les parlers français d'Acadie : enquête linguistique*, Paris, Klincksieck.

MEIGRET L. (1550), *Le tretté de la grammęre françoęze*, Paris, Foerster.

PALSGRAVE J. (1530), *L'esclarcissement de la langue françoyse*, Londres, Haukyns.

PERREIN C. (2018), *Nonante ou quatre-vingt-dix ? Aux origines de la numération vigésimale en Eurasie dans la grande profondeur de l'histoire des langues*, Berne, Peter Lang.

POULAIN DE LA BARRE F. (1691), *Essai des remarques particulières sur la langue françoise, pour la ville de Genève*, Genève, s.n.

PRICE G. (1991), "Romance", in J. Gvozdanovic (ed.), *Indo-European Numerals*, Berlin, De Gruyter Mouton, 447-496.

REICHENKRON G. (1952), « Einige grundsätzliche Bemerkungen zum Vigesimalsystem », *in* [s.n.] *Festgabe Ernst Gamillscheg zu seinem fünfundsechzigsten Geburtstag am 28. Oktober 1952 / von Freunden und Schülern überreicht*, Tübingen, 164-184.

REMACLE L. (1952), *Syntaxe du parler wallon de la Gleize*, t. 1 : *Noms et articles, adjectifs et pronoms*, Liège, Université de Liège.

ROHLFS G. (1983), « Kapitel I / Die Vigesimalzählung in Frankreich », *in* G. Rohlfs (ed.), *Romanische Lehnübersetzungen aus germanischer Grundlage (Materia romana, spirito germanico)*, Bayerische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse, Sitzungsberichte, Heft 4, 11-15.

RONJAT J. (1937), *Grammaire istorique* [sic] *des parlers provençaux modernes*, t. 3, *Deuxième partie : morphologie et formation des mots. Troisième partie : notes de syntaxe*, Montpellier, Société des langues romanes.

RÖSLER M. (1910), « Das Vigesimalsystem im Romanischen », *in* [s.n.] *Prinzipienfragen der romanischen Sprachwissenschaft : Meyer-Lübke zur Feier der Vollendung seines 50. Lehrsemesters und seines 50. Lebensjahres*, *Zeitschrift für romanische Philologie* 26, 187-205.

RÖSLER M. (1929), « Auf welchem Wege kam das Vigesimalsystem nach Frankreich ? », *Zeitschrift für romanische Philologie* 49, 275-286.

ROSSILLON P. *et alii* (1995), *Atlas de la langue française*, Paris, Bordas.

SPITZER L. (1925), « Urtümliches bei den romanischen Zahlwörtern », *Zeitschrift für romanische Philologie* 45, 1-27.

VAUGELAS C. F. de (1649), *Remarques sur la Langue Françoise*, fac-similé de l'édition originale, éd. J. Streicher, Paris, Droz.

WEIJNEN A. (1983), « Quatre-vingt-dix, Carte d'essai de l'*Atlas Linguarum Europae* », *Taal & Tongval* 35, 137-140.